

Notre Copropriété

Syndicat Coopératif
PREDINA 1
 21N Rue des Pivettes
 13800 ISTRES

Le 03.Juillet.2000

Numéro 3

Au revoir Adèle...



Le 07 Février 2000, jour de notre assemblée générale, Adèle FLEURY nous a annoncé sa démission du poste de Présidente du Conseil Syndical de notre copropriété.

Tous les membres du conseil syndical et l'ensemble des copropriétaires, la remercie pour tout le travail effectué durant ces 10 années, qu'elle a mené avec beaucoup de volonté et de disponibilité, mais aussi parfois avec des contraintes...

Encore merci Adèle et bienvenue au nouveau Président "M. Gilbert CHRETIEN" à qui nous souhaitons "Bonne route" avec tous les membres du conseil syndical.



25 ans... de Copropriété...

Ca se fête ! Une idée a germé auprès des membres du conseil syndical pour marquer ces 25 ans d'existence de notre copropriété.

Proposition retenue : repas champêtre dans notre copropriété, fin septembre, début Octobre 2000.

Nous sommes 294 copropriétaires, et avant d'organiser ce type de manifestation, nous souhaiterions savoir si vous êtes favorables ou non à l'organisation de cette fête.

Pour cela, il suffira de renseigner le bulletin réponse, joint au présent journal, et le remettre au plus tôt, auprès du responsable d'îlot.

Dans l'hypothèse de réponses favorables, les membres du conseil syndical se chargeront de l'organisation de cette manifestation, et vous informeront de la suite donnée...



Petits rappels...

Nous constatons de plus en plus qu'il y a des décharges sauvages derrière les abris containeurs...ces détritus qui déprécient notre copropriété, peuvent être à l'origine d'accidents graves !

Un peu de bon sens, il existe sur le site "du Tubé" un aménagement pour prendre en compte toutes ces matières non recyclables tels que "gravas", "branches", "planches", "bidons d'huile", etc...

Que chacun d'entre nous se responsabilise et prenne en compte ces rappels, un peu de discipline et de bonne volonté permettront de maintenir et d'améliorer notre patrimoine qui représente actuellement une valeur sûre.

Nous vous rappelons que la municipalité ne prend pas en charge ces matières non recyclables... et c'est à chacun d'entre nous d'amener nos détritus vers cette décharge "du Tubé"

Merci pour nous tous...



Il faut savoir que ça bouge dans notre copropriété...

👉 +++ très bonne cote

Pour information :

En 1999 : 9 ventes.

En 2000 (sur 6 mois) : 6 ventes.

Le Conseil syndical a reçu des plaintes concernant des chiens de 2e catégorie qui ne sont pas tenus en laisse, ces derniers ont été à l'origine d'un comportement dangereux vers des tiers.

Le tableau ci-joint reprend (sans tenir compte des chiens de 1 ère catégorie) des mesures applicables au 06/01/2000 à différents types ou races de chiens de 2e catégorie

(Loi n°99-5 du 06/01/1999)

ACTIONS OU SITUATIONS	CHIENS DE 2e CATEGORIE	
	MESURES	SANCTIONS
Acquisition, cession, importation	Aucune mesure spécifique	Néant
Détention	Interdite aux mineurs, aux majeurs en tutelle, aux personnes condamnées (casier n°2), aux personnes ayant fait l'objet de	3 mois d'emprisonnement 25 000 F d'amende.
Identification (tatouage)	Obligatoire	3 000 F d'amende
Vaccination (antirabique)	Obligatoire	3 000 F d'amende
Stérilisation	Néant	Néant
Attestation d'assurance responsabilité civile	Obligatoire	3 000 F d'amende
Déclaration de l'animal en Mairie	Obligatoire	5 000 F d'amende
Présentation aux forces de l'ordre du récépissé de déclaration, du certificat de vaccination anti-	Obligatoire	3 000 F d'amende
Accès aux lieux publics, locaux ouverts au	Avec muselière et laisse	1 000 F d'amende
Dans les parties communes des immeubles	Avec muselière et tenus en laisse par un	Néant
Sur la voie publique	Avec muselière et tenus en laisse par un	1 000 F d'amende

Contact...

Commission communication

Animateur :

Jean Claude DUBOIS

Membres : Mmes CIAMPA, DEMETZ,
 LODICO, Mr SARRAUTE, HENNE.

N'hésitez pas à prendre contact avec la commission communication, nous avons besoin de vos idées, remarques, questions, pour agrémentez et faire vivre au mieux notre journal... Merci !

Le conseil Syndical vous souhaite de bonnes vacances...